
Réunion de la formation Emploi, revenus du 3 juin 2005

SYNTHÈSE

La formation, réunie sous la présidence de Joël Maurice, a entendu Olivier Marchand, rapporteur, sur le suivi des avis 2005. Celui-ci a ensuite présenté l'avant-projet de programme 2006. Huit projets d'enquêtes ont reçu un avis d'opportunité favorable. Olivier Marchand a fait un historique des bilans formation-emploi depuis les années 1970 avant d'exposer les pistes à l'étude pour l'avenir. Florence Lefresne (Ires) a ouvert le débat en présentant les questionnements au centre de l'analyse de l'insertion des jeunes. L'intérêt de disposer d'un suivi suffisamment long pour éclairer l'insertion définitive dans l'emploi et l'importance de l'actualisation des nomenclatures pour améliorer la qualité des bilans ont été soulignés par les participants.

Le **suivi des huit avis émis par la formation sur le programme 2005** a été présenté par Olivier Marchand. La phase de transition de l'enquête emploi en continu n'est pas achevée, mais un progrès important a été accompli en 2005 avec le recalage des pondérations à la suite de l'enquête de recensement de 2004. Les projets concourant à l'enrichissement du système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (SIERA) avancent de manière à peu près satisfaisante. Dans le domaine des mobilités sociales et professionnelles, les recherches progressent. L'enquête 2004 sur le coût de la main-d'œuvre est en cours de collecte ; le projet d'annualisation de cette enquête et de l'enquête sur la structure des salaires débouchera en 2006-2007. Les résultats de l'enquête Patrimoine 2003-2004 devraient apporter des informations beaucoup plus précises que celles dont nous disposons aujourd'hui ; leur sortie est prévue au début 2006. Sur les relations professionnelles, l'enquête Reponse est en cours, et un projet d'enquête annuelle sur la négociation collective, les instances représentatives du personnel et les conflits, intégrée au dispositif Acemo, sera présenté pour avis d'opportunité. Les travaux sur la prospective des métiers et des qualifications progressent, de nouvelles projections sont en cours pour renouveler celles qui avaient été faites au début des années 2000. Enfin le projet de refonte du système d'information sur les agents du secteur public devrait fournir une information de type conjoncturel et des données annuelles sur les trois fonctions publiques.

Olivier Marchand a exposé **l'avant-projet de programme 2006** articulé autour de trois thèmes : le marché du travail ; les revenus ; les relations professionnelles, l'organisation et la durée du travail, la santé et les conditions de travail. Dans le domaine du marché du travail, après cinq années d'enquête, l'enquête Emploi pourra être utilisée trimestriellement. L'enquête complémentaire portera sur la formation continue et le module ad hoc européen sur les sorties de la vie active. A l'avenir on essaiera de traiter le même thème dans l'enquête et le module. Concernant les revenus, le nouvel indice du coût du travail (LCI) devrait être diffusé. Les travaux en cours pour améliorer la qualité des informations issues de l'enquête sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) devraient déboucher en 2006. Sur le troisième thème, un projet ambitieux sera lancé : l'enquête COI-TIC (changements organisationnels et informatiques-technologies de l'information et de la communication) qui comporte un volet entreprises et un volet salariés. L'enquête sur les conditions de travail, dont la collecte est en cours, donnera lieu à des publications.

Par ailleurs, les projets d'enquêtes présentés pour **avis d'opportunité** ont reçu un avis favorable. L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre et les quatre enquêtes du dispositif Acemo (enquête trimestrielle, enquête complémentaire, nouvelle enquête sur la négociation et la représentation des salariés, enquête sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne et l'actionnariat salarié-PIPA) seront collectées en 2006, tout comme le module secondaire « participation sociale » de l'enquête SRCV. L'enquête « Génération 2004 » et l'enquête complémentaire à l'enquête emploi portant sur les accidents de travail, maladies professionnelles, les handicaps et les problèmes de santé de longue durée sont prévues en 2007.

Olivier Marchand a présenté les **bilans Formation-emploi**. Créés au milieu des années 1970 pour essayer de combler les lacunes des prévisions réalisées dans le cadre de la planification, ils se sont rapidement centrés sur des comptes socioéconomiques. Le bilan Formation-Emploi publié en 1998 a marqué une évolution importante avec l'accord des différents partenaires, Céreq, Insee, ministère de l'Education et ministère du Travail, sur une définition commune des sortants de formation initiale. Par ailleurs, apparaissaient pour la première fois des descriptions de situations mixtes entre formation et emploi. A la fin des années 1990, l'année de sortie du système éducatif a été définie dans l'enquête Emploi, permettant d'observer la situation n années plus tard plutôt qu'uniquement au mois de mars suivant la sortie. Le dernier bilan Formation-emploi s'appuie sur les enquêtes Emploi jusqu'en 2002, les enquêtes « génération » du Céreq et les panels de bénéficiaires de mesures de la Dares. Deux dossiers d'*Économie et statistique* seront consacrés l'un au passage de l'école à l'emploi et l'autre aux jeunes dans les entreprises. Pour l'avenir, le passage de l'enquête emploi annuelle à l'enquête en continu posera des problèmes de continuité et conduira probablement à revoir les définitions. Par ailleurs, la question du champ du bilan se pose : faut-il le limiter aux jeunes ou le généraliser à l'ensemble des classes d'âge pour tenir compte des préoccupations sur la formation tout au long de la vie ? Faut-il produire des indicateurs en lien avec la Lolf ou avec la stratégie européenne pour l'emploi ? Comment mener des analyses régionales ou infra régionales ? L'objectif est de publier pour la première fois en 2006 des tableaux annuels, et tous les trois ou quatre ans des résultats plus détaillés.

Florence Lefresne, de l'Ires, a ouvert le débat en proposant quatre champs de questionnements figurant au centre de l'analyse des processus d'insertion des jeunes. Tout d'abord, il faut prendre en compte toutes les situations intermédiaires entre la formation initiale à temps plein et l'emploi, ainsi que le développement des retours dans le système éducatif après la sortie de formation initiale telle qu'elle est définie. On constate différentes situations de chevauchement entre la formation et l'emploi. Il serait intéressant de développer les travaux portant sur ces situations et sur leur impact en termes de trajectoire. Le deuxième champ est celui du déclassement des jeunes. Des travaux récents du Céreq conduits à partir de tables de correspondance déjà anciennes montrent qu'il s'agit d'un phénomène de plus en plus massif. Un jeune sur deux serait déclassé au premier emploi et un sur trois le resterait encore trois ans après la sortie de formation initiale. Les travaux réalisés mettent également en lumière le divorce croissant entre la spécialité de formation et l'emploi. Ces résultats sont très intéressants. Toutefois, compte tenu des évolutions actuelles du travail et de l'emploi, la question de la pertinence d'utiliser ces tables de correspondance se pose. Le troisième champ concerne les emplois aidés, qui représentent entre 35 et 40% de l'emploi des jeunes et constituent de plus en plus un passage quasi obligé. Les bénéficiaires sont suivis par les panels de la Dares qui permettent des comparaisons avec des populations témoins. Les travaux sur les effets du passage dans le dispositif sont très centrés sur les conditions d'accès à l'emploi. Il serait intéressant de les développer sur les relations entre formation et emploi pour les bénéficiaires des mesures. Enfin le quatrième champ porte sur le diagnostic générationnel. La problématique en termes d'âge serait progressivement remplacée par une problématique générationnelle car les caractéristiques spécifiques des actifs récents ne seraient pas seulement transitoires : elles entraînent des transformations diffusées par ces générations récentes. Dans cette perspective, l'allongement de la période d'observation est évidemment capital. En conclusion, pour prendre en compte l'ensemble des champs il semble essentiel de travailler sur des cheminements de plus en plus longs, et de prendre en compte l'ensemble des variables qui discriminent les trajectoires - et elles ne sont pas réductibles aux diplômes.

Les réactions des participants ont porté sur l'intérêt de disposer d'un suivi suffisamment long pour éclairer l'insertion définitive dans l'emploi et sur l'importance de l'actualisation des nomenclatures pour améliorer la qualité des bilans.